

RÉSIDENTS, TOURISTES, VERS UNE SAISON PLUS ÉCO-MOBILE ?

Le territoire basco-landais est attractif : durant la période estivale la population s'accroît, les conditions de circulation se font plus compliquées. Ces constats ne sont que la traduction d'observations. La fréquentation et les pratiques de mobilité en saison n'avaient jusqu'alors jamais été objectivées à l'échelle de notre périmètre. C'est à ces fins que les collectivités territoriales du littoral basco-landais avec l'appui des services de l'Etat, de l'ADEME, et le soutien de l'AUDAP, ont engagé depuis 2015 une démarche visant à mieux connaître les fonctionnements de ce territoire durant cette période.

UN DISPOSITIF D'ENQUÊTES POLYMORPHES POUR RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES DEMANDES

Pour mener à bien ce projet, disposant de peu de bases de comparaisons à l'échelle nationale, il a été défini un protocole inédit d'enquêtes multiples (routières, en face à face, utilisation des données « Big data » provenant des traces de la téléphonie mobile, etc...).

Les données issues de cette démarche sont riches d'enseignements, le territoire dispose désormais : un, de données qualitatives sur les pratiques, les avis, les attentes d'un panel d'usagers du territoire en période estivale ; deux, de données quantitatives sur les flux routiers permettant de comprendre les variations saisonnières de pratiques et leurs incidences sur le fonctionnement du réseau ; et trois, de données quantitatives fines sur les dynamiques de fréquentation du littoral basco-landais en saison estivale : qui est là ? à quelle période ? avec quels territoires interagit l'espace de référence...

UN SÉMINAIRE POUR PARTAGER LES CONCLUSIONS DE LA DÉMARCHE ET TRAVAILLER LES PERSPECTIVES

Cette démarche d'enquêtes n'est que le point de démarrage d'une stratégie de mobilité durable à imaginer collectivement, permettant à la conurbation littorale basco-landaise de pouvoir améliorer son accessibilité et ses mobilités internes qu'elles soient saisonnières ou quotidiennes.

Le séminaire « Résidents, Touristes, vers une saison plus éco-mobile ? » du mardi 26 novembre 2019 à Ondres a ainsi permis de réunir des acteurs de la mobilité, du tourisme, du développement économique, de la planification, intervenant sur le territoire. La mobilisation forte et élargie a abouti à des échanges riches durant les ateliers, et la séance plénière de restitution. Des pistes de réflexion ont été débattues. La dynamique enclenchée ouvre de nouvelles perspectives de travaux communs. ■



83

Communes sur le périmètre d'étude de Moliets à Hendaye



345 000

résidents à l'année.



600 000

personnes / jour présentes en moyenne pendant l'été

PRATIQUES ESTIVALES DE MOBILITÉ

5 GRANDS PRINCIPES À RETENIR

LES ENQUÊTES EN CHIFFRES

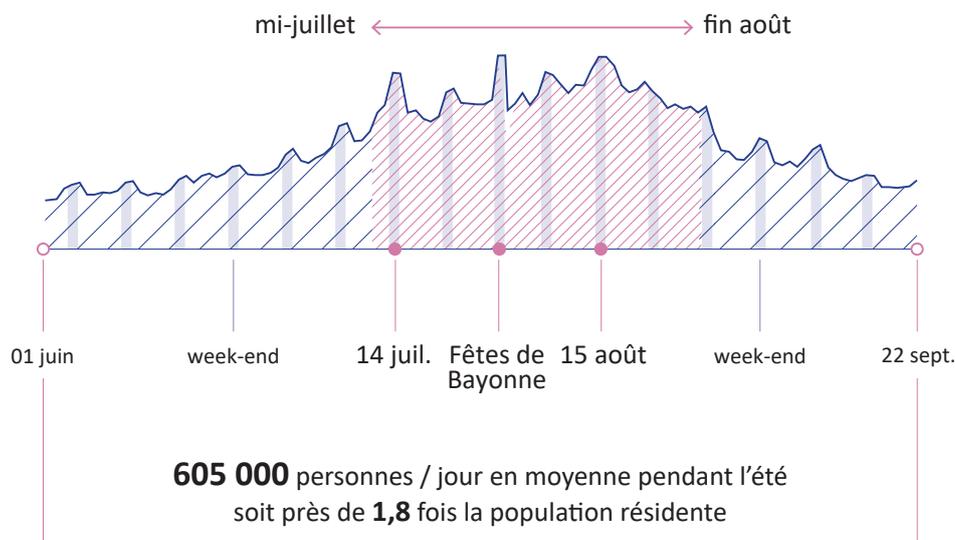


114
Jours
d'enquêtes
juin - sept 2015



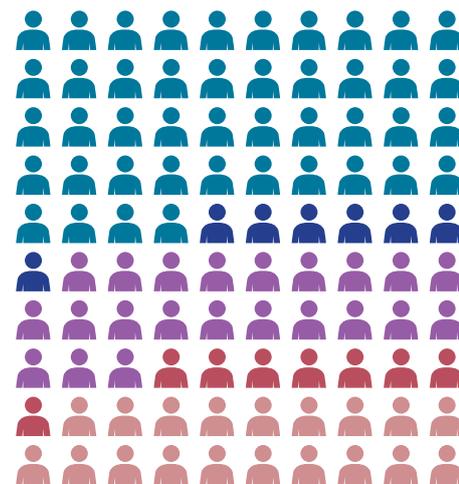
1 Une saison estivale qui s'étend de mi-juin à mi-septembre

- ✓ Une période haute de mi-juillet à fin août
- ✓ Des petites pointes chaque week-end
- ✓ 3 week-end de grande fréquentation



2 Des résidents minoritaires ... mais qui forment le gros

✓ 44 % des personnes pr

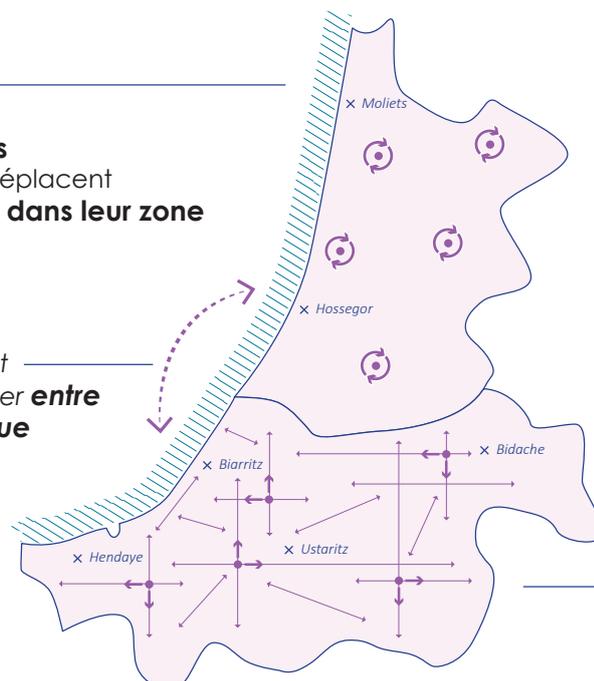


4 Les touristes se déplacent différemment selon qu'ils séjournent dans les Landes ou au Pays basque



Dans les **Landes** les touristes se déplacent majoritairement **dans leur zone**

✓ Les touristes sont relativement **peu nombreux** à se déplacer **entre les Landes et le Pays Basque**



Majoritairement les touristes :

- Ne changent pas de zone
- Changent de zone



Au **Pays Basque** les touristes se déplacent **entre plusieurs zones**

5
Méthodes
d'enquêtes

165
Postes de
comptages

21 000
Personnes
interrogées

83
Communes
345 000 hab.

3
Zones
d'étude

es...
groupe le plus important

ésentes sont des résidents

-  Résident ✓ Habite dans la zone d'étude
-  Résident secondaire ✓ Est présent 30 à 60 nuits ou plus de 4 séjours
-  Touriste ✓ Est présent 1 à 30 nuits et moins de 5 séjours
-  Excursionniste ✓ Ne dort pas dans la zone d'étude ✓ Est présent plus de 3 h.
-  En transit ✓ Ne dort pas dans la zone d'étude ✓ Est présent moins de 3 h.

3 Les touristes ne sont pas si liés à leur voiture



Touristes & excursionnistes

Pour se déplacer sur leur lieu de vacances...

55 %
Utilisent leur voiture

34 %
Utilisent la marche

5 %
Utilisent le vélo



Résidents*

Pour se déplacer sur le territoire...

77 %
Utilisent leur voiture

15 %
Utilisent la marche

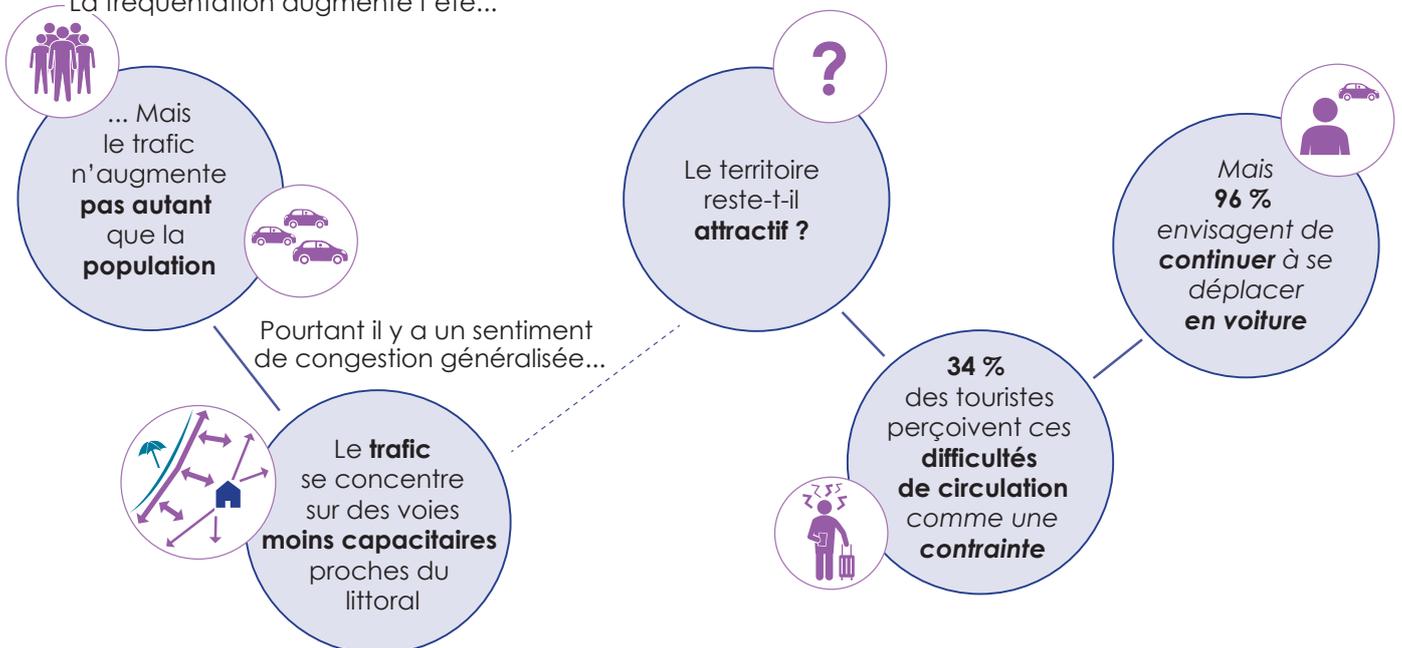
1 %
Utilisent le vélo



*Source EMD 2010

5 Le trafic routier augmente l'été mais impacte différemment les territoires et n'est pas un frein pour les touristes

La fréquentation augmente l'été...



4 GRANDS CONSTATS A RETENIR

Comment accéder au territoire ? Comment s'y déplacer en période estivale ? Comment préserver le cadre de vie ? Quelle transition énergétique pour la mobilité ? Les ateliers participatifs du séminaire « Résidents, touristes, vers une saison plus éco-mobile ? » étaient pensés pour permettre à chaque professionnel de soumettre des solutions, puis de les débattre et les mettre en commun. Le point sur les pistes proposées.

1 ARTICULER LES SERVICES DE MOBILITÉ « PARCE QU'IL N'Y A JAMAIS QU'UNE SOLUTION »

- **Des pôles d'échange** pour relier les différents services existants et les rendre efficaces,
- **Des tarifications combinées** entre services de mobilité (bus / train / vélo...),
- **Des connections** entre aéroport / gares nationales et services locaux,
- **Des services** de mobilité qui dépassent les limites institutionnelles,
- **Des prises en charge** des vélos dans les transports en commun.

2 ASSOCIER DES OFFRES DE MOBILITÉ ET DE TOURISME

- **Des produits intégrés** pour ne pas se poser de question en tant qu'utilisateur : pack complet comprenant billet pour circuler, billet pour accéder au site touristique, mise à disposition de vélo, hébergement (exemple : en vacances sans ma voiture),
- **Des excursions organisées** pour des déplacements en commun avec un avantage tarifaire pour le client (exemple : accès aux stations de ski avec tarif incluant car + forfait),
- **Des connections** entre aéroport / gares et lieux d'hébergement.

3 DÉVELOPPER DES MODES PLUS SOBRES ET LEUR DONNER L'AVANTAGE

- **Des parkings relais** (si nécessaire éphémères) pour laisser la voiture en entrée de ville ou à distance du lieu touristique et continuer en bus / à vélo,
- **Des systèmes de covoiturage**, ouverts à tous ou thématiques (pour un événement / une pratique),
- **Des systèmes de stop-organisé**, mais aussi d'auto-partage ou de location de véhicule,
- **Des voies réservées** aux transports en commun (voire aux covoitureurs),
- **Des aménagements cyclables sûrs** basés sur des schémas directeurs partagés (traitement des discontinuités, liaisons entre la côte et l'intérieur, gestion et entretien...),
- **Des navettes fluviales** et maritimes,
- **Des locations de vélo.**

4 DONNER ENVIE DE SE DÉPLACER AUTREMENT... VOIRE DE SE PASSER DE LA VOITURE

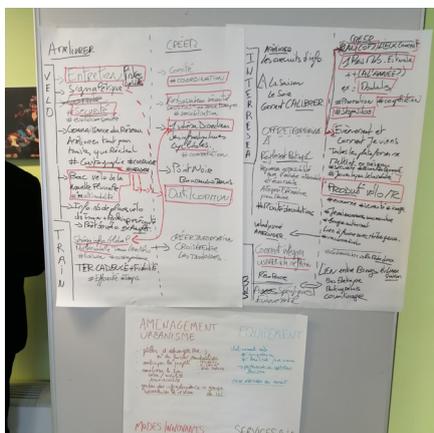
- **Un système de « Sam »** qui covoiturent pour les soirées, gratifiés de bons locaux,
- **Des événements « j'y vais sans ma voiture »** volontaires ou forcés (accès réservés aux modes non motorisés ou collectifs),
- **Des plans de mobilité d'entreprise,**
- **Des informations sur les services existants** (TC, vélo...),
- **Des ambassadeurs mobilité** pour faire connaître les services et de la prévention,
- **Des plateformes** unique d'information,
- **Des formations / informations** pour les agents des offices de tourisme et leurs partenaires,
- **Des communications** valorisant / expliquant les modes alternatifs,
- **Des moyens de communication harmonisés.**



42
participants



25
structures publiques et
privées représentées*



Retour en images

Une quarantaine d'acteurs locaux des mobilités et du tourisme du littoral basco-landais ont participé au séminaire proposé par l'AUDAP le 26 novembre 2019 à Ondres « Résidents, touristes, vers une saison plus éco-mobilité ? ». Au programme : présentation des principaux enseignements de l'enquête mobilités littorales estivales et ateliers participatifs pour réfléchir collectivement à un panel de solutions permettant une mobilité plus durable.

*AaDT Béarn Pays basque, ADEME, Anglet Tourisme, Association Citoyens Seignanx, AUDAP, C.C.I. Bayonne - Pays Basque, Comité Départemental du Tourisme des Landes, Communauté Communes Maremne Adour Côte Sud (MACS), Communauté de communes du Seignanx, Conseil départemental des Landes, DDTM des Landes, DDTM des Pyrénées-Atlantiques, Direction des Transports de Voyageurs - Région Nouvelle-Aquitaine, GIP Littoral, Le Basque Bondissant, Mairie d'Anglet, Mairie de Bidart, Mairie d'Hendaye, Mairie d'Ustaritz, Office de Tourisme du Seignanx, Office de Tourisme Landes Atlantique Sud, Office de Tourisme Pays basque, Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour, Syndicat mixte du SCoT Pays Basque et Seignanx, Syndicat mixte Nouvelle Aquitaine Mobilité.

ENSEIGNEMENTS & PERSPECTIVES

Les nombreux échanges qui ont animé le séminaire du 26 novembre 2019 ont permis de faire émerger quatre enjeux pour faire de la période estivale une saison plus éco-mobile. Les propositions sont plus complexes que la seule superposition de services et d'infrastructures.

« PAS PLUS MAIS MIEUX »

La création de nouvelles dessertes, le renforcement de certains services, l'aménagements de nouvelles liaisons... font partie de perspectives. Mais l'accent doit être mis sur la valorisation de ce qui existe. Le territoire dispose déjà de nombreux outils qu'il s'agirait de mieux utiliser.

Cette valorisation passera par une meilleure information des solutions disponibles. Des communications, tant à destination des résidents que des touristes et visiteurs, doivent être menées. Les professionnels du tourisme, en tant que relais vers les personnes de passage doivent eux mêmes être informés (et formés) du panel de propositions qui s'offrent en matière de mobilité.

SE COORDONNER ENTRE ACTEURS DE LA MOBILITÉ ET DU TOURISME

Un décloisonnement des politiques publiques est nécessaire entre tourisme et mobilité. Des temps d'échange entre acteurs du territoire permettraient de mieux se connaître entre acteurs ; de partager les enjeux et des référentiels d'actions ; d'échanger des informations et des données (cartographiques notamment) ; d'articuler les actions.

Cette coordination est à rechercher au sein même des branches, entre les autorités organisatrices de mobilité (MODALIS est l'exemple d'une telle coordination, cf p.8), et professionnels en charge de l'hébergement touristique et la proposition de produits.

L'articulation en amont permettra *in fine* un accès à l'information et l'utilisation des services plus fluide pour l'utilisateur.

FAIRE DE LA SAISON TOURISTIQUE UN CHAMP D'EXPÉRIMENTATION POUR LE RESTE DE L'ANNÉE

La saison touristique mêle différents enjeux lié l'intensification des activités de loisir et au maintien de l'activité des résidents, qui demeurent le groupe le plus nombreux sur le territoire. Cette période peut être l'occasion d'engager des expérimentations, à confirmer ou non à la rentrée et au début de la saison suivante.

RÉORIENTER LES MOYENS

L'amélioration des services, la communication... demandent des ressources aujourd'hui alloués à la voiture. La réorientation des investissements permettrait de disposer de moyens pour déployer des solutions compatibles avec les objectifs d'éco-mobilité. ■



Un appel à projet « partenarial » pourrait être testé pour soutenir des expérimentations avec les différentes autorités organisatrices des mobilités et les collectivités locales. Un jury collectif et une enveloppe financière mutualisée structurerait le dispositif.



(...) Un décloisonnement des politiques publiques est nécessaire entre tourisme et mobilité. Des temps d'échange entre acteurs du territoire permettrait de mieux se connaître entre acteurs ; de partager les enjeux et des référentiels d'actions ; d'échanger des informations et des données (cartographiques notamment) ; d'articuler les actions.

PAROLE(S) D'ACTEUR(S)



ALAIN BESANÇON

ADEME NOUVELLE-AQUITAINE
RÉFÉRENT RÉGIONAL MOBILITÉ

Pour l'ADEME, la démarche pluriannuelle des mobilités littorales estivales a réussi la concertation et le dialogue territorial élargi sur un sujet commun : la mobilité.

La présentation synthétique des résultats de cette grande démarche pluriannuelle a permis de bien voir les dynamiques du territoire en matière de mobilité et la qualité des échanges lors du séminaire est à souligner.

Pour permettre la poursuite de cette démarche initiale d'enquête, et la faire évoluer vers un projet de territoire, il est nécessaire de rappeler le sens initial : pourquoi on fait tout ça ? Lors du séminaire, on a parlé de diminuer la place de la voiture, de développer une offre touristique différente, on a aussi parlé d'offrir de nouvelles mobilités alternatives... mais la question essentielle est celle de pouvoir déterminer ce qui nous guide pour valoriser ce changement, ces offres nouvelles, cette volonté d'améliorer le fonctionnement du territoire...

Du point de vue de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie la priorité pour nous, et qui doit être la priorité commune, c'est le changement climatique. Il faut mettre ce sujet en avant. Ce territoire va être touché, il l'est d'ailleurs déjà et cela va sans aucun doute encore s'amplifier. Il est donc nécessaire de relier le sujet des mobilités à ce phénomène. J'identifie trois enjeux liés à la mobilité : les émissions de CO², la pollution locale et le bruit.

Les propositions et les changements apportés par cette démarche devront être bien expliqués au plus grand nombre pour être compris et acceptés. ■

“ (...) Du point de vue de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie la priorité pour nous, et qui doit être la priorité commune, c'est évidemment le changement climatique. Il faut mettre ce sujet en avant (...) J'identifie trois enjeux liés à la mobilité : les émissions de CO², la pollution locale et le bruit.

3 QUESTIONS À ...



JÉRÔME
KRAVETZ

DIRECTEUR DU SYNDICAT
NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITÉ

MONSIEUR KRAVETZ, EN QUELQUES MOTS QU'EST-CE QUE LE « SMINA » ?

Le Syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités a été officiellement installé le 16 juillet 2018. Renaud Lagrave, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine, chargé des Infrastructures, des Transports et de la mobilité, préside cette instance de coordination regroupant 26 des 29 autorités organisatrices des mobilités (AOM) présentes dans notre grande Région. Nouvelle-Aquitaine Mobilités, ses membres et partenaires, développent des services mutualisés (information voyageurs, solutions billettiques), créent une connaissance partagée (réseau 2025-2030, open data) et imaginent les déplacements de demain (mobilités alternatives, RER Métropolitain). Au-delà de nos membres, nous associons les communautés de communes à nos comités de bassins.

LORS DU SÉMINAIRE, DE NOMBREUX ÉCHANGES ONT EU LIEU SUR LES SERVICES DE TRANSPORT ET DE LEURS (INTER) RELATIONS, QUEL RÔLE NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITÉS PEUT-IL JOUER À CE PROPOS ?

En effet, j'ai trouvé les débats dans les groupes de travail très intéressants. Les questionnements autour de la coordination entre les différents opérateurs, et entre les différents territoires, sont riches d'enseignements. Je constate d'ailleurs que l'enjeu est toujours le même : c'est la question de pouvoir définir la bonne maille territoriale, puisque la maille institutionnelle génère des effets frontalières. C'est la plus-value que peut apporter Nouvelle-Aquitaine Mobilités en « transcendant » celles-ci grâce à

la réunion en notre sein de l'ensemble des AOM concernées à l'échelle du Sud Aquitain. L'étude multimodale 2025 – 2030 que nous avons lancée à l'automne 2019 a justement pour objectif d'aider à la coordination des offres de mobilités. C'est essentiel pour nous d'être au plus proche des territoires basco-landais et le partenariat avec l'AUDAP est extrêmement important pour mutualiser les connaissances et faire avancer les projets.

UN SECOND SUJET QUI A ÉTÉ BEAUCOUP DISCUTÉ EST CELUI DES « OUTILS » À AMÉLIORER OU ENCORE À INVENTER POUR OFFRIR PLUS DE FLUIDITÉ DANS LA CONNAISSANCE DES OFFRES DE TRANSPORTS, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Nouvelle-Aquitaine Mobilités a développé MODALIS, un système d'information multimodal regroupant l'ensemble des offres de transports à l'échelle régionale, y compris covoiturage. Il est dans notre objectif d'élargir ce service à d'autres données, telles que celles d'accès et de stationnement aux plages. La contrainte la plus forte est celle de la qualification de ces données. Mais une fois la contrainte levée, nous pouvons parfaitement les intégrer dans MODALIS. Nous avons également la possibilité de mettre en marque blanche ce calculateur d'itinéraire pour l'implémenter sur les sites internet des offices du tourisme ou de tout ce qui est en lien avec le tourisme. Il est intéressant pour tous d'utiliser les outils existants. Sachant que la prochaine étape est celle de la vente en ligne de titres de transports. ■

Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées

Petite Caserne
2 allée des Platanes
BP 628
64106 Bayonne Cedex
Tél. + 33 (0)5 59 46 50 10

4 rue Henri IV - Porte J
64000 Pau
Tél. + 33 (0)5 33 64 00 30

Crédits Photos & Pictogrammes

AUDAP ; Arek Adeoye on Unsplash ;
TheNounProject (Susannanova et P
Thanga Vignesh)

Comité de rédaction & conception graphique : Sébastien Grandjean,

Fañch Ruellan, Ludovic Réau,
Emmanuelle Rabant

Impression : AUDAP - 10/03/2020



Flashez le code
pour télécharger
le document



@audap_org



www.audap.org